Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900484-20251215-DEL202569-DE

DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EDERN

Date de convocation
2 décembre 2025

Date d'affichage de la convocation :
2 décembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 16

Magalie Caignec ne participe pas au vote

DEL-2025- 69

OBJET

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU BAGAD DE BRIEC

VOTE
POUR : 17
Contre : 0
Abstention : 0

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de monsieur Jean-Paul COZIEN, maire

Etaient présents : Magali CAIGNEC, Jean-Paul COZIEN, Pierre-Alain FEREC, Emmanuel GUEGUEN, Sébastien HAMON, Nadine HASCOET, Daniel INIZAN, Stéphane JAYR, Bernard JOUAN, Sandrine LE GOFF, Cyrille LE GUEN, Danièle LE STER, Daniel MAZE, Anne-Marie RIOU, , Maryline RIVIERE et Christelle TREUT

Était absent et représenté : Christophe PETIT,
Étaient absents et excusés : Jean-Christophe MAHE et Camille GUILLOUX

Secrétaire de Séance : Anne-Marie RIOU

Le Bagad de Briec, qui compte plusieurs membres originaires d'Edern, se rendra à New York à l'occasion de la Saint-Patrick. Ce déplacement, marqué par une participation au défilé emblématique de la 5e Avenue, vise à promouvoir la culture celte et bretonne sur la scène internationale. Pour soutenir ce projet, le Bagad sollicite une subvention auprès des communes du territoire.

Il est proposé au Conseil Municipal de participer à hauteur de 500€.

DÉCISION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le principe d'une subvention exceptionnelle de **500 € pour participer au financement du déplacement du Bagad à New York.**

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération, qui sera transmise en préfecture dans les délais réglementaires.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul COZIEN.

MAIRIE D'EDERN (FINISTÈRE)